Association Des Experts-Comptables des Alpes

LA RETRAITE PREVOYANCE :
Optimiser les droits du dirigeant

24 septembre 2019
CREF Formation

Public :
Experts-comptables, responsables service social, collaborateurs social.

Prérequis :
Aucun

Objectif :
Maitriser les règles concernant les droits prévus par les régimes obligatoires lorsque survient un des évènements suivants :

- Retraite
- Maladie
- Invalidité
- Décès

Comparer avec pertinence les régimes salariés et TNS

Comprendre les contrats des régimes facultatifs vendus par les banquiers / assureurs de vos client

Contenu de la formation :
1. La prévoyance du dirigeant (évènements : maladie / invalidité / décès)

- Les droits des régimes obligatoires : analyse comparative entre les dirigeants salariés et TNS par évènement (avec distinction entre les artisans/commerçants et les libéraux)
- Décès : Les différentes règles en matière de réversion
- Comment recenser précisément les droits
- Régimes facultatifs : règles juridiques / sociales / fiscales
- Aider un client à mesurer son besoin réel avant de consulter son assureur / banquier

2. La retraite du dirigeant :

- Analyse de la législation retraite : aider un client à déterminer sa date de départ et appréhender le montant de ses droits
- Quel statut (TNS ou salarié) pour optimiser le montant de la retraite ?
- L'intérêt des rachats de trimestres
- L'optimisation du cumul emploi-retraite et de la retraite progressive
- Les régimes facultatifs (Madelin / article 83 / PERP / PERCO / assurance-vie) : comprendre leur intérêt pour conseiller votre client

Moyens pédagogiques et techniques :
Support pédagogique envoyé par mail avant le jour de la formation.

Modalités de suivi de la formation :
Formation en présentiel.
Feuilles de présence signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.
Fiches d'évaluation à compléter par chaque stagiaire et à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.
Une attestation individuelle de formation est envoyée au stagiaire.

Association Des Experts-Comptables des Alpes

Modalité d'organisation :

- **Lieu** : Centre d'affaire Le Concorde, 24 rue Lamartine 38320 EYBENS
- **Durée :** 7h
- **Horaire** : 9h-18h
- **Groupe** : 20 personnes